

Terralliance L'emploi à temps partagé

chapo

Terralliance, nouveau groupement d'employeurs, a pour objectif de développer l'emploi à temps partagé. Un service destiné aux exploitants agricoles ayant besoin de main d'œuvre à temps non complet mais offrant aux salariés les garanties d'un temps plein.

Commentaire : Merci de rajouter la notion de : groupement d'employeurs départemental en agriculture

papier

Né en 2005, le projet Terralliance démarre. " Les attentes des exploitants ont changé. Ils veulent se délester de certaines tâches et avoir du temps libre. Toutefois, ils n'ont pas besoin de personnel à plein temps ", explique Sylvie Le Clec'h Ropers, directrice du SDAEC, le Service d'aide en élevage et culture, qui offre ses locaux et sa logistique à Terralliance.

" Les 35 heures changeant la donne et les femmes désirant mieux articuler leurs temps de vie, personnel, familial et professionnel, la profession attire désormais des jeunes non issus du monde agricole. Reste le problème du personnel ".

C'est ce que met en place Terralliance en recrutant du personnel pour le mettre ensuite à disposition d'un ou de plusieurs exploitants. " Nous nous sommes appuyés sur l'expérience des adhérents du SDAEC, en nous adaptant à leurs préoccupations. Mais temps partagé ne signifie pas temps partiel. L'objectif est un temps plein réparti sur plusieurs sites dans une même zone géographique ".

Pour un bon démarrage de l'opération, Mickaël Alexandre, l'agronome recruté comme chargé de développement, a rencontré des groupements d'employeurs d'autres départements. " Nous voulions nous démarquer des réseaux existants, en apportant une offre complémentaire qui responsabilise durablement les chefs d'exploitation face aux salariés. Et ce système, qui crée des emplois locaux fidélisant les travailleurs agricoles, lutte contre la précarité ".

Inter une dimension économique locale

Mickaël établit le "diagnostic", recrute des salariés potentiels pour Terralliance qui gère la charge administrative. L'adhésion des employeurs implique une formation. " Une bonne relation entre exploitants et salariés passe par une bonne communication et le respect de la réglementation (hygiène, sécurité, prévention). Je cherche à mettre en adéquation le profil des uns et des autres, le choix final revenant à l'agriculteur ".

Mickaël est à la fois médiateur et gestionnaire de ressources humaines. " Les utilisateurs doivent s'engager à long terme dans le cadre d'une convention collective. Nous comptons aussi sur les partenaires pour créer des passerelles ".

Jean Le Floc'h, vice-président en charge de l'Agriculture au Conseil général, salue la création de l'association et espère que chacun jouera le jeu. " Notre collectivité réfléchit sur l'avenir de l'agriculture et l'installation de jeunes. Nous sommes très investis dans la mise en œuvre de Terralliance et soutenons financièrement son démarrage tout comme la Direction régionale du travail et la Région. L'objectif est de créer entre 25 à 30 emplois sur 3 ans ; les agriculteurs y gagneront du temps libre, et les salariés la garantie d'un emploi valorisant. (même s'il s'effectue chez des exploitants différents ".)

Commentaire : Merci de supprimer la partie grisée

Des perspectives de carrière pour les salariés qui accentuent leur appartenance à une entreprise, des réponses pour les agriculteurs quelle que soit la taille de l'exploitation, c'est ce qu'apporte le temps partagé tout en créant du lien social et en développant l'emploi agricole.

Terralliance

Le Conseil d'administration rassemble des représentants du SDAEC, de la Fédération des Coopératives Agricoles, des syndicats **et des employeurs, des Jeunes Agriculteurs**, de la Chambre d'agriculture, du Centre d'économie rurale, de la Fédération départementale des Cuma, du collège employeurs d'AEF (Association emploi formation), ainsi que du Conseil général et du Conseil régional.

> 02 96 79 23 37

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Plérin

Commentaire : Merci de supprimer la partie grisée